

Réunion du Comité Directeur des 13/09/2020 au 14/09/2020 : point 2020 et préparation de la saison 2021

5 rue du Chollet – 28200 Châteaudun

	14/09/20	15/09/20
Mr Jean Luc QUERNEC (Président)	Présent	Présent
Mme Edmonde VILAIN (Trésorière)	Présent	Présent
Mr Patrice FASQUEL (Secrétaire)	Présent	Présent
Mr Daniel CARPENTIER	Présent	Présent
Mr Olivier DEMUS	Présent	Présent
Mr Hervé KAJETANIAK	Présent	Présent
Mr Frédéric LINARD	Présent	Présent
Mr Gérard MEYER	Présent (10h45)	Présent
Mme Mauricette MONMEJA	Présent	Présent
Mr Jean Claude POINSIGNON	Présent	Présent
Mr José ROJAS	Présent	Présent
Mr Jean Pierre ROJODIAZ (Truite)	Présent (10h45)	Présent
Mr Gérard REBONATO (Truite)	Présent (10h45)	Présent
Mr Jacques GOUPIL (Président de la FFPS)	Présent	Présent
Mr Alain DEWIMILLE (Conseiller technique)	Présent	Présent

Lundi 13/09/2020

C'est avec un total respect du protocole sanitaire que la réunion commence, il est 9 heures.

Aucune compétition officielle en 2020, suite à l'apparition du COVID en ce début d'année, les retours sur la saison sont donc très brefs.

Effectifs

Si l'on pouvait logiquement craindre un impact direct sur le nombre de licences, les chiffres annoncés par Edmonde VILAIN sont rassurants avec 93% de reprise aussi bien sur les licences individuelles que sur les licences clubs et la perte en fin d'année ne devrait pas excéder les 5%. si les licences jeunes sont en diminution c'est probablement dû au non fonctionnement des écoles de pêche. Il est vrai qu'une absence de licence 2020 fait repartir à 0 en 2021 et ceci a probablement motivé un grand nombre de nos adhérents. Le Président précise que la licence 2020 peut être exceptionnellement prise jusqu'au 31 décembre 2020 sans aucune pénalité pour 2021 (la date limite habituelle du 31 mars étant cette année obsolète).

Grâce à ce constat, la commission eau douce garde largement la majorité à la FFPS, ce qui est de bon augure pour les futures élections.

Grandes Epreuves

Championnat feeder des plus de 60 ans

Certains pêcheurs de cette tranche d'âge ne veulent pas se confronter aux jeunes et verraient d'un bon œil la création d'un tel championnat, l'épreuve sera validée et affinée avec la commission feeder puis soumise à l'Assemblée annuelle pour un démarrage en 2021.

Regroupement d'un pôle élite France

Alain DEWIMILLE demande que chaque année toutes les équipes et staffs de France soient réunies pour une compétition multi catégories lors d'un week-end, ces équipes (entre 5 et 10 pêcheurs) seraient constituées des titulaires mais aussi d'autres pêcheurs que les capitaines veulent voir en action.

Autre avantage, les équipes de France apprendraient à se connaître et à échanger, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Les équipes seraient mélangées lors du tirage au sort (dans la mesure du possible et des diverses contraintes) mais les classements se feraient par catégorie, l'épreuve se déroulerait en 2 manches.

Le comité directeur est très favorable à cette proposition, un budget de 10 000€ est décidé ainsi que l'achat de médailles pour les podiums, l'hébergement pourrait se faire à l'hôtel ACE.

Le Président propose qu'on profite de ce week-end pour effectuer une réunion du comité directeur ceci aura l'avantage de limiter les frais de déplacement annuels. La première édition aura lieu les 22 et 23 mai 2021 à CREUTZWALD avec réunion les 24 et 25.

Equipes de France 2021

Pas de compétition officielle donc pas de palmarès en 2020 et les compositions des catégories devraient rester identiques. Néanmoins il est important que les pêcheurs sélectionnés (notamment les jeunes) confirment leur participation.

Un formulaire à remplir impérativement sera déposé sur le site il permettra de revalider les autorisations parentales pour les mineurs, mais permettra aussi de connaître les partenaires (marques) de chacun afin de s'assurer que le matériel utilisé lors des Championnats du Monde soit uniquement celui de nos sponsors (avec prêt possible).

Coupe de France des Jeunes

Pas de changement l'épreuve se fera toujours en 2 manches, un Championnat parallèle en 3 manches un instant évoqué n'aura pas lieu les capitaines utiliseront l'épreuve du pôle élite France pour s'aider dans leur choix.

Les pêcheurs ayant 26 ans en 2021 pourront participer exceptionnellement à l'épreuve dans la catégorie provisoire U26 (alignement avec l'international).

Par contre les U15 et U20 pêcheront dans leur catégorie 2021 idem pour les vétérans.

Championnat de France des Clubs

Prévu à CAZAUBON pour 2020, ce championnat ne pourra pas s'y dérouler en 2021 le plan d'eau sera vidé pour travaux. Il se fera à CHATEAUDUN – DOUY les 12 et 13 juin 2021.

Championnat de France des Clubs Feeder

NIORT n'est plus certain de pouvoir accueillir l'épreuve (démission du Président du Club), Frédéric propose de contacter SAINT OMER qui s'était proposé pour 2021

Coupe de France individuelle Feeder

Ok pour ABBEVILLE mais entre le 15 et le 31 août 2021 (problème de marées).

Coupe duo mixte

Pas de changement, l'épreuve est maintenue à la Martinière (le PELERIN), Patrice FASQUEL regardera si les qualifiés pour l'édition A+2 (2023) peuvent être greffés sur ceux de l'année (pas de pêcheur en double), dans le cas contraire le chèque sera rendu au CD17.

Rappel : les épreuves duo et coupe de France mixte sont programmées tous les deux ans en alternance

La réception des équipes de France qui devait avoir lieu lors de cette finale étant annulée, les équipes duos constituées pour l'occasion seront retirées des équipes qualifiées.

Championnats 2021

Il faudra faire confirmer aux organisateurs 2020 qu'ils sont toujours OK pour 2021.

Masters et Vétérans

Un point s'avère nécessaire avant une réorganisation définitive, il se fera en commission.

Forfaits 2020

Que faire des pêcheurs ayant déclaré forfait pour une épreuve en 2020 (cause santé ou autre) mais qui peuvent participer en 2021 ? Ils ne seront pas nombreux précise Jean Claude POINSIGNON et on augmentera dans ce cas le nombre de participants pour ne pas pénaliser les montants des régions. Il faudra aussi, rappelle le Président, réintégrer Rémy ARNOULD en 1ère division carpes.

Remonté des résultats régionaux

C'est la région administrative qui gère les résultats, il ne faut plus remonter les résultats zone par zone mais envoyer un seul fichier qui regroupe l'ensemble des résultats à Jean Claude POINSIGNON.

Demandes d'autorisation en préfecture

Le Président rappelle qu'il est impératif de préciser que nous sommes des sportifs pour ne pas être assimilé aux manifestations loisirs, l'accord est plus facile à obtenir.

Situation financière

Ecoles de pêche

Pas de versement en 2020 pour celles qui n'ont pas fonctionné.

Bilan

Comme vu précédemment, les pertes de recettes liées au COVID 19 sont très inférieures à ce que l'on pouvait craindre.

Les dépenses ayant été de leur côté restreintes (pas de Championnats du Monde ou Nationaux), le bilan donne un solde créditeur important de **83 092,61€** (détails plus loin). Voir plus loin le point sur la ristourne aux CD.

	DEPENSES	RECETTES
	Compta réelle 01/01/2020 au 06/09/2020	
	32 704,00 €	232 798,16 €
	PERSPECTIVES AU 31/12/2020	
Charges en cours (CB au 14/09)	1 279,59 €	
Charges de fonctionnement connues	471,96 €	
Charges de fonctionnement à venir	1 500,00 €	
Fournitures Administratives	1 500,00 €	
Amortissements	500,00 €	
Frais réunion 14 et 15 septembre	10 000,00 €	
SIPAC Amiens	5 000,00 €	
Ristournes CR (1,50 euro/licence majeur)	6 700,00 €	
Reversement CD (base de 4450 licences majeur *19,00 euros)	84 550,00 €	
Match U25 <u>Creutwald</u>	4 500,00 €	
Ecoles de Pêche	1 000,00 €	
Licences à venir (40)		1 476,00 €
	149 705,55 €	232 798,16 €
Solde Créditeur	83 092,61 €	
Propositions utilisation		
Comble déficit 2019	31 791,19 €	
Mise en réserve	50 000,00 €	
Solde disponible	1 301,42 €	

Jacques GOUPIL précise que parallèlement une demande a été faite par le CNOSF au ministère pour une aide exceptionnelle en 2021 de 50€ à l'ensemble des sportifs, il rappelle aussi qu'il est impératif que le prix de la licence soit unique quelle que soit la commission.

Partenaires

GARBOLINO et **SENSAS** ont déjà donné leur accord pour ouvrir la discussion de leur partenariat, celui de **RIVE** est en attente de réponse. Pas de problème non plus pour la **VERMINIERE** qui va peut-être aussi livrer du fouillis en 2021 ce qui serait une bonne nouvelle pour notre futur (?) Championnat du Monde Feeder à RIEUX.

Capitanat, adjoints et délégués

Tous les capitaines sont partants pour un mandat supplémentaire, en ce qui concerne les adjoints il faut qu'on les connaisse précisément ce qui n'est pas toujours le cas.

Alain DEWIMILLE rappelle qu'il faut que tous les coachs aient une parfaite connaissance du règlement international, la FRANCE est passée très près d'un carton rouge en 2019,

Féminines : après l'arrêt de Dominique MISSERI, le Président a reçu 2 candidatures

- Yves MARGERIN et Gérard TRINQUIER
- Chantal JORIS et Alain DEBORD

Les délégués seront désignés à l'issue des prochaines élections, mais Jacques GOUPIL (U20), Jean Claude POINSIGNON (U15), Gérard MEYER (Feeder) et Jean Luc QUERNEC (U25) ont déjà annoncé qu'ils désiraient laisser leur place.

Le budget 2021 alloué aux équipes sera identique à celui prévu en 2020.

Licences

Tous les pêcheurs devront renouveler leur certificat médical pour 2021

Les informations des Clubs devront être complétés par les CD sur le module HEVA car ce sont les clubs qui vont désormais voter à la FFPS et ces renseignements sont indispensables à l'envoi des convocations.

Truite aux appâts naturels

Toutes les licences devront désormais passer par les CD et non plus par les Clubs, les CD concernés en seront avertis.

Elections Nationales

Pas de changement pour les élections FFPSed, on conservera un vote par CD

Comme précisé plus haut, les clubs doivent voter et ils devront impérativement faire un pouvoir au représentant de leur CD désigné pour les futures élections FFPS, « il est impératif que tous les clubs soient représentés si l'on veut garder notre majorité » précise le Président. Charge aux CD de désigner ce (ou ces) représentant(s) tout en sachant que la licence 2020 sera nécessaire pour voter.

SIPAC (*)

Le Président rappelle qu'un stand gratuit est offert à la FFPSed, il nous faudra être plus performants qu'en 2018 et le préparer en amont

- Banderoles
- Kakemonos
- Flyers
- Mannequins pour exposer les vêtements (O. DEMUS)
- Une boîte à idées (H. KAJETANIAK)
- Vidéo, Patrice FASQUEL se propose de faire un montage brouillon qui sera présenté au comité directeur et qui pourrait ensuite être monté et peaufiné par Mimi MEULAN (un expert en la matière), à voir avec lui.

En cas de report du salon le budget alloué sur 2020 servirait à l'achat de matériel

(*) : le report en 2021 de ce salon a depuis la réunion était confirmé

COVID19

3000 masques lavables et réutilisables ont été commandés par la FFPS dont 1000 pour l'eau douce

Certains ont maigri, d'autres à l'inverse ont peut-être pris quelques kilos lors du confinement, il faudra donc aux équipes confirmer les tailles des pantalons deux parties de la tenue officielle dont la commande a dû être décalée.

Matériel

Le matériel du box de stockage va être rapatrié à DOUY et l'achat d'étagères va s'imposer, il faudra aussi prendre contact avec l'assurance pour déclarer le changement de lieu.

Il faut aussi envisager le renouvellement des bancs et tables qui sont utilisés pour les Championnats du Monde, le plastique serait préférable.

Une imprimante portable sur batterie (207€ hors taxe) va être achetée pour les personnes ayant la charge de grandes épreuves :
Jean Luc, Edmonde, Patrice, Jean Claude, Hervé, Frédéric et Jean Pierre (truite)

Il est 18 heures, la première partie de cette réunion annuelle est terminée.

Mardi 14/09/2020

Reprise de la réunion à 8h00.

Prix des licences 2021

La ristourne aux CD ayant été actée lors de la première partie de la réunion, le Président précise qu'il serait dans un premier temps souhaitable que son montant de 19€ revienne directement aux licenciés 2020 sous forme d'une réduction exceptionnelle du prix de la licence 2021 (45€ -19€) néanmoins, le CD reste libre d'utiliser cette ristourne comme il le souhaite.

Dans un deuxième temps, les cotisations annuelles que s'accordent les CD (parfois aussi les CR) ne devront plus être incorporées au prix de la licence, il faut que cette dernière retrouve son juste prix quelle que soit la commission d'affiliation « nous ne devons plus entendre dire que la licence eau douce est plus chère que celle des autres commissions » insiste le Président.

Charge aux CD de trouver d'autres rentrées d'argent, dossier ANS ou mises lors des Championnats.

Elections

Comité directeur FFPSed

Un rapide tour de table nous confirme que Mauricette MONMEJA et Gérard MEYER ne souhaitent plus poursuivre l'aventure décision dont nous avait fait part également Olivier DAROT.

Avec les départs en cours de mandat de Daniel DEPALLE, Ollivier AFFILIE et Thierry THEAUDIN, il nous faut trouver 6 nouvelles personnes pour clore la liste dont une dans l'ouest et une en nouvelle aquitaine si possible.

Quelques prétendants se sont manifestés, pour ceux que nous ne pourrions pas être incorporés au comité directeur, nous leur proposerons une fonction de délégué régional.

Assemblées Annuelles

Date envisagée pour la FFPSed : le **24 janvier 2021** à BOURGES avec une grosse incertitude sur la possibilité de pouvoir y prendre les repas (en fonction des mesures sanitaires qui seront prises à cette époque).

Alain DEWIMILLE qui risque d'être de service pour l'enduro du TOUQUET ne pourra peut-être pas assister à cette Assemblée,

Afin de respecter les délais réglementaires (31/12/2020) le tableau suivant devra être respecté pour les assemblées annuelles et extraordinaires des commissions eau douce, ce tableau sera communiqué sur le site et Facebook.

Les clubs devront via leur CD faire impérativement les mises à jour des informations sur le logiciel HEVA dans le cas contraire leur licence ne sera pas validée

Clubs	Avant le 07/11/2020
CD	Avant le 10/12/2020
CR	Avant le 19/12/2020

Les dates pour les commissions nationales multi-commissions et FFPS seront décidés en réunion FFPS (probablement le 23/09/2020).

==> Lors de leur Assemblée, les CD devront désigner 1 ou plusieurs porteurs de voix des clubs pour les élections FFPS, un formulaire de procuration sera mis sur le site.

FIPSeD et CIPS

Jacques GOUPIL nous annonce qu'il va quitter la FIPSeD et qu'il serait ravi que la France continue d'y être représentée, une bonne maîtrise de l'Anglais est néanmoins nécessaire.

Quant à la CIPS où Jacques est trésorier si Ferenc SZALAY se représente à la Présidence, Jacques continue, il arrêtera probablement dans le cas contraire.

Remerciements à tous les collègues pour leur travail et leur implication lors de ces 3 demi-journées.

**Le Secrétaire
P. FASQUEL**